

Traiter un trouble de l'usage d'alcool par un médicament



Votre médecin vous a parlé de la naltrexone (Revia) ou vous en a prescrit. Ce médicament peut aider à traiter un trouble de l'usage d'alcool.

À qui ce médicament est-il destiné ?

À tout adulte qui souhaite :

- ne plus consommer d'alcool
- éviter une rechute (rester abstiné)
- réduire sa consommation

Comment agit-il ?

La naltrexone aide à éviter les rechutes. En le prenant, on sent moins de fortes envies de boire de l'alcool (les cravings). Il devient alors plus facile d'atteindre votre but.

Il est conseillé d'entreprendre en plus une thérapie avec un intervenant spécialisé en dépendance ou un psychologue. Cela peut se faire seul ou en groupe (voir les Ressources utiles à la page 3).

Quand commencer le traitement ?

Il est mieux de le commencer quand :

- vous avez arrêté de consommer de l'alcool
- les signes de sevrage sont passés (par exemple, des sueurs, de l'anxiété et des tremblements)

Comment prendre ce médicament ?

Il faut prendre un comprimé par jour. Pour la dose, suivez les indications de votre médecin.



Une approche globale

On peut développer une dépendance à l'alcool pour toutes sortes de raisons. Notre milieu de vie, nos relations ou nos habitudes peuvent encourager à consommer. Comme pour tout problème de santé chronique, il est important d'être évalué de façon globale et d'être bien accompagné.

Après combien de temps est-il efficace ?

Cela peut prendre plus d'une semaine. Il est conseillé de l'essayer pendant au moins 3 mois. Ensuite, vous évalueriez avec votre médecin de famille s'il vaut la peine de le continuer. S'il est efficace, il peut être pris à long terme.

Y a-t-il des effets secondaires?

D'habitude, la naltrexone en cause peu. Voici les plus courants :

- envies de vomir (nausées)
- maux de tête
- étourdissements

Ces effets sont passagers. Si l'un d'eux vous dérange au point que vous pensez arrêter le traitement, parlez-en avec votre pharmacien ou votre médecin. Il tentera de trouver une solution avec vous.



Qu'arrive-t-il si je prends de l'alcool pendant le traitement?

Boire de l'alcool pendant le traitement ne vous rendra pas malade. Vous n'aurez pas plus d'effet secondaire. Si jamais vous avez consommé de l'alcool, n'arrêtez pas votre traitement. D'ailleurs, il peut aussi aider à boire de façon plus modérée.



ATTENTION

Notez que la naltrexone :

- ne change pas le taux d'alcool dans le sang
- ne réduit pas l'ivresse et ses risques, comme la conduite avec facultés affaiblies

Pourrais-je développer une dépendance à la naltrexone?

Non. Ce médicament ne crée pas de dépendance physique ou psychologique. On n'en devient pas « accro ».

Y a-t-il des contre-indications?

Oui. C'est votre médecin qui décide si vous pouvez prendre ce médicament.

Parlez sans tarder à votre pharmacien ou à votre médecin si, durant le traitement :

- vous tombez enceinte, prévoyez l'être ou allaitez
- on vous prescrit des opioïdes pour soulager des douleurs (par exemple, morphine, hydromorphone, oxycodone ou codéine); la naltrexone va annuler leur effet
- vous devez être opéré; en général, la naltrexone doit être arrêtée 1 semaine avant l'opération et reprise quelques jours après l'arrêt des antidouleurs de type opioïde

Il faudra alors évaluer si vous devez arrêter la naltrexone et trouver une autre forme de soutien.



Pour votre sécurité, quand vous consultez des professionnels de la santé, dites-leur que vous prenez de la naltrexone, surtout si vous devez être opéré.

Que faire si j'oublie de prendre une dose?

Si vous oubliez une dose, prenez-la dès que vous y pensez.

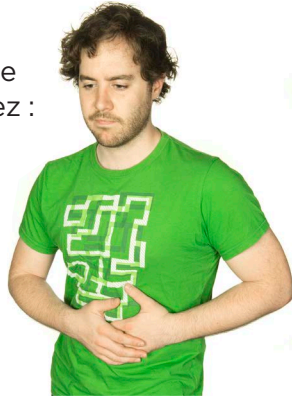
Où ranger le médicament?

Rangez-le dans un endroit sûr, hors de la portée des enfants. Ne le rangez pas dans la cuisine ou dans la salle de bains. Les médicaments sont sensibles à la chaleur et à l'humidité.

Quels signes surveiller pendant le traitement ?

Consultez un professionnel de la santé sans tarder si vous avez :

- des vomissements
- la peau et le blanc des yeux jaunâtres
- des urines foncées
- une perte d'appétit, des douleurs au ventre et des selles pâles



Une prise de sang pourrait être faite pour vérifier l'état de votre foie.

Que faire si je veux arrêter le traitement ?

Vous pouvez l'arrêter, ce n'est pas dangereux de le faire. Ce médicament ne cause pas d'accoutumance. Toutefois, nous vous conseillons d'être accompagné par un intervenant spécialisé en dépendance, par exemple à un Centre de réadaptation en dépendance.

À qui poser mes questions ?

Posez-les à votre pharmacien ou à votre équipe de soins.



LIGNE SANTÉ PATIENT CHUM

514 890-8086

24 heures sur 24, 7 jours sur 7

Vous êtes un patient du CHUM?

Vous avez des questions sur votre état de santé? Une infirmière peut vous aider.



RESSOURCES UTILES

Centre de réadaptation en dépendance (CRD) de votre secteur :

Appelez votre CLSC et demandez les coordonnées du CRD le plus proche.

Drogue : aide et référence

Soutien par téléphone, information sur la dépendance et autres ressources.

1 800 265-2626 (24 h sur 24)

www.drogue-aidereference.qc.ca

Alcooliques anonymes :

www.aa-quebec.org

Cliquez sur l'onglet Ligne d'aide pour les joindre par téléphone.

Info-Santé

8-1-1

Il existe d'autres fiches santé produites par le CHUM. Demandez lesquelles pourraient vous convenir.



Vous pouvez aussi les consulter directement sur notre site chumontreal.qc.ca/fiches-sante

Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.

Pour en savoir plus sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal www.chumontreal.qc.ca



Questions

Notez les questions que vous voulez poser à votre équipe de soins pour ne pas les oublier.





Observations - Remarques

Notez les observations que vous jugez importantes : sur vos symptômes, vos soins, votre suivi, votre niveau d'énergie, etc.





Personnes-ressources et contacts

Notez les numéros de téléphone, courriels, sites Internet qui peuvent vous être utiles.



Pour en savoir plus sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal
www.chumontreal.qc.ca

